
CAP AAGA

Agent accompagnant au grand âge



Filière accompagnement, soins et service à la personne



Période en entreprise et apprentissage

Le CAP peut se faire soit sous statut scolaire soit par la voie de l'apprentissage. Dans les deux cas la formation s'appuie sur des périodes en entreprise :

Statut scolaire :

Les élèves effectuent 14 semaines de formation en entreprise qui se découpent en 4 stages sur les 2 années de formation.

Statut d'apprenti :

Les apprentis ont un statut de salarié. Ils sont en formation au Lycée durant 12 semaines sur une année scolaire. Le reste du temps leur formation se déroule en entreprise.

Quelque soit leur statut les élèves reçoivent le même enseignement et présentent le même diplôme.



Poursuite d'études



Ce CAP permet une insertion professionnelle directe, mais il est également possible de :

- **Bac Pro ASSP** (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) : accès prioritaire en classe de 1ère (formation en 2 ans).
- **Mentions Complémentaires** ou autres CAP du secteur sanitaire et social pour spécialiser ses compétences.

Contact

Lycée Polyvalent Jean Jaurès route de Blaye 81400 Carmaux
tel 05 63 80 22 00 courriel : 0810012y@ac-toulouse.fr

Contenus de la formation

La formation s'articule autour de 2 pôles d'activités professionnelles :

- **Pôle 1 : Services et entretien en environnement collectif**

Mise en place et service des repas (maintien en température, dressage).

Remise en état des matériels et entretien des espaces collectifs.

Entretien et gestion du linge (collecte, lavage, repassage, distribution).

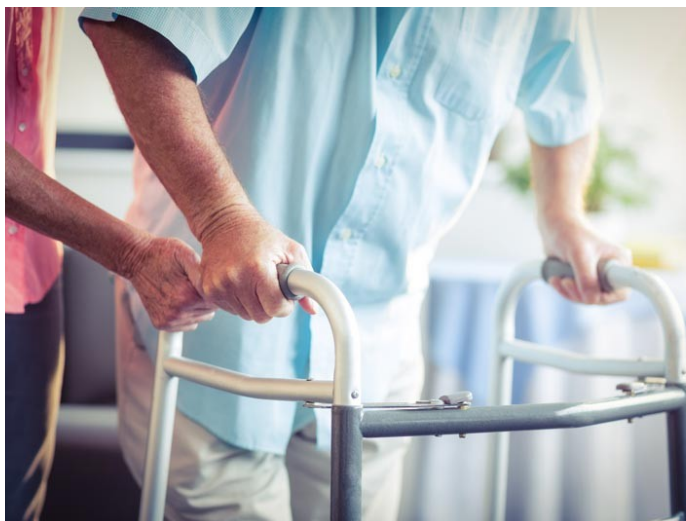


- **Pôle 2 : Promotion de l'autonomie en espace privé**

Aide aux actes essentiels (confort, sommeil, aide aux déplacements, habillage, aide au repas).

Entretien et personnalisation de la sphère privée (nettoyage, rangement des effets personnels).

Maintien du lien social et surveillance de l'état général de la personne.



Organisation de la formation

- **Enseignements généraux** (Français, Histoire-Géo, Maths, Physique-Chimie, EPS, Langue vivante).
- **Prévention-Santé-Environnement (PSE).**
- **Co-intervention** et réalisation d'un **Chef-d'œuvre.**

Effectif limité à 12 élèves pour un suivi personnalisé.

Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP AAGA est un professionnel qualifié qui accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne.

Ses missions visent à :

- Favoriser et maintenir l'autonomie en adaptant son aide aux capacités et habitudes de vie de la personne.
- Assurer le confort, la sécurité et l'hygiène de l'environnement.
- Adopter une posture professionnelle respectueuse de l'intimité et des croyances.



Secteurs d'activités

Le diplômé exerce au sein de structures sociales ou médico-sociales :



- EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).
- Résidences autonomie.
- Unités de soins de longue durée.
- Services d'aide et d'accompagnement à domicile.